

## Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel de niveaux III, IV et V

### Session 2000

En 2000, le nombre de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel de niveaux III, IV et V délivrés s'élève à 843 000 (France métropolitaine et DOM), et atteint 890 000 avec les diplômes délivrés par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

CAPA (6 000), BEPA (24 000), BTA (6 000) et BTSA (11 000).

En métropole, sur les 819 000 diplômes du ministère de l'Éducation nationale, 420 000 sont de niveau V (CAP, BEP et MC), 257 000 de niveau IV (bacs technologique, professionnel, BP, et équivalents) et 142 000 de niveau III (DUT, BTS et équivalents).

La réussite s'améliore quel que soit le type d'examen. Les baccalauréats technologique et professionnel arrivent en tête avec des scores de 79,4 % et de 79,5 %.

Si on exclut le BP qui s'adresse à des candidats en activité ou en apprentissage, le taux de réussite au BTS reste le plus faible (66,1 %).

De façon générale, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons. La réussite est meilleure pour les candidats formés en établissements scolaires, mais c'est celle des apprentis qui s'améliore le plus.

La part des apprentis parmi les candidats augmente à tous les niveaux.

Les résultats de la session 2000 ont été les meilleurs dans l'académie de Rennes et les moins bons dans l'académie de Corse.

### LÉGÈRE BAISSÉ DU NOMBRE DE CERTAINS CAP ET BEP DÉLIVRÉS

Après une stabilisation à la session 1999, le nombre de diplômes de niveau V diminue, à la session 2000, de 5 500, soit une baisse de 1,3 % (graphique 1 et tableau I).

Les effectifs d'élèves de terminales BEP à la rentrée 1999 sont en diminution. Le nombre de candidats se présentant au BEP à la session 2000 a donc diminué (-2,6 %) et comme 36 % des présentés au CAP sont des terminales BEP, le nombre de candidats de CAP également.

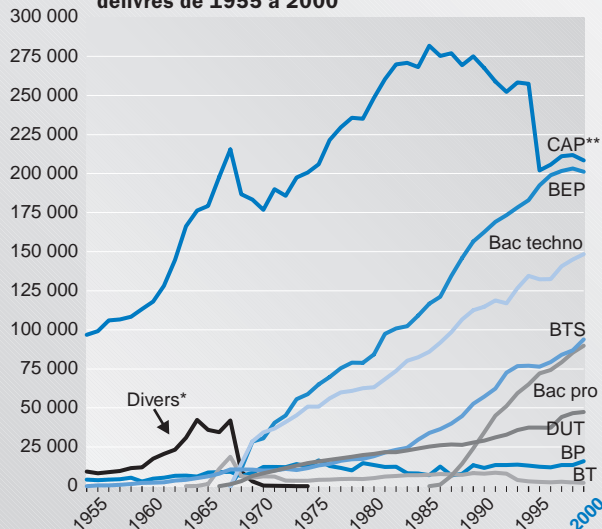
En BEP et CAP, la proportion de candidats issus de l'apprentissage augmente et celle des diplômés davantage encore : la réussite dans cette formation s'améliore plus que celle des autres formations.

Le nombre de candidats au CAP est stable dans le domaine des services et même progresse dans le groupe le plus important, « Commerce, vente ».

C'est le domaine de la production qui est en baisse, en particulier le groupe « Matériaux souples » (habillement). En BEP, la légère diminution concerne autant les services que la production, mais pas les groupes les plus importants comme « Commerce, vente » et « Électronique ».

Le nombre de mentions complémentaires au CAP et au BEP est stable, restant proche de 10 800 comme en 1999. La baisse importante de 3 000 diplômes constatée en 1999 était concentrée sur les métiers de la coiffure. Dans ce même secteur, en revanche, les effectifs du brevet professionnel (BP) croissent de près de 2 000 en 1999 et 2000.

GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre de diplômes délivrés de 1955 à 2000



\* Brevet d'enseignement commercial, supérieur d'enseignement commercial, d'enseignement industriel, hôtelier ou social. Ces diplômes ont été remplacés par le BEP et le bac technologique.  
\*\* CAP y compris les mentions complémentaires de niveau V.

**TABLEAU I – Évolution du nombre de diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation nationale**  
France métropolitaine – Public + Privé

	Diplômes de niveau V				Diplômes de niveau IV						Diplômes de niveau III		
	CAP (1)	BEP	MC5	Total	BP	BT (2)	Bac techno.	Bac pro	MC4	Total (3)	BTS (4)	DUT (5)	Total
1985	268 064	109 162		377 226	8 007	6 998	82 486			97 491	29 594	24 045	53 639
1990	265 589	156 543	9 392	431 524	12 228	8 348	112 621	24 116		157 313	52 667	27 825	80 492
1995	257 475	182 948	11 344	451 767	13 051	2 963	134 498	65 152		215 664	77 083	37 362	114 445
1996	202 037	192 436	11 288	405 761	12 316	2 613	132 300	72 156		219 385	76 490	37 433	113 923
1997	205 682	198 881	12 804	417 367	11 887	2 355	132 415	74 405	300	221 362	79 443	37 250	116 693
1998	210 991	201 539	13 667	426 197	13 456	2 760	140 679	79 256	394	236 545	84 041	44 189	128 230
1999	211 817	203 156	10 773	425 746	13 500	2 255	144 947	85 402	477	246 581	86 914	46 635	133 549
<b>2000</b>	<b>208 293</b>	<b>201 166</b>	<b>10 816</b>	<b>420 275</b>	<b>15 849</b>	<b>2 022</b>	<b>148 476</b>	<b>89 792</b>	<b>454</b>	<b>256 593</b>	<b>93 841</b>	<b>47 355</b>	<b>141 196</b>

NB : le nombre de diplômes n'est pas égal au nombre de diplômés, certains élèves pouvant passer plusieurs examens.

(1) Y compris les mentions complémentaires (MC) au CAP et au BEP (MC5) avant 1990.

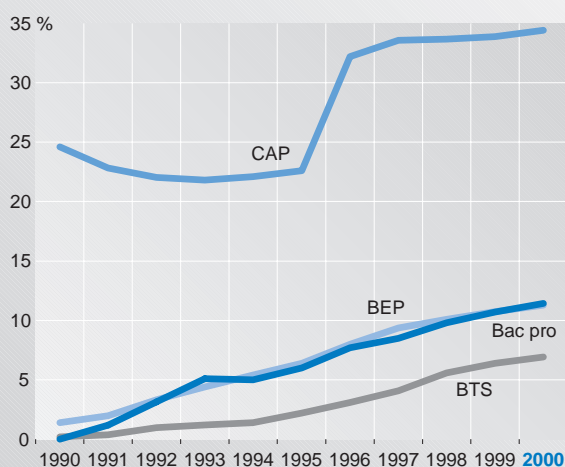
(2) Y compris les BMA (brevets des métiers d'art) (245 admis en 2000).

(3) Y compris les MC de niveau IV. 454 diplômes sont recensés en 2000 (en majorité dans le groupe « Accueil, hôtellerie, tourisme »).

(4) Y compris les DMA (diplômes des métiers d'art) (235 admis en 2000), les diplômes (nationaux) de technologie spécialisée (DNTS, DTS) (403 admis).

(5) Les données sur les DUT ne concernent que la formation initiale. L'effectif de 2000 est provisoire.

**GRAPHIQUE 2 – Évolution de la part des candidats issus de l'apprentissage**



Alors que les titulaires du CAP qui ont suivi une formation de CAP intègrent le plus souvent le monde du travail, la majorité des titulaires du BEP poursuivent des études au-delà de ce diplôme, préparant un baccalauréat professionnel ou, moins souvent, technologique.

### LE BAC TECHNOLOGIQUE PROGRESSE ET LE BAC PROFESSIONNEL POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT À UN RYTHME SOUTENU

En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, le rythme d'évolution du nombre de diplômes délivrés, qui avait atteint 22 % entre 1990 (année de création de ce diplôme) et 1995, se maintient à un niveau relativement élevé ces cinq dernières années (moyenne annuelle : + 6,7 %). À la session 2000, la hausse est de 5,1 % (+ 4 400). Cette évolution est due à la hausse du nombre de candidats ainsi que de leur taux d'admission. Le nombre de diplômes croît

plus dans le domaine de la production (et en particulier pour les spécialités de l'agriculture) que dans celui des services. Cette remarque est encore plus vraie au sujet du taux d'admission. La spécialité « Bureautique, comptabilité », suivie de « Bureautique, secrétariat », fournit toutefois le plus de diplômes.

Pour le baccalauréat technologique, moins professionnalisé, la tendance à la hausse, interrompue en 1996 et 1997, se poursuit. Le nombre de candidats s'accroît légèrement et uniquement dans le domaine des services, surtout les STT et plus précisément « Action et communication commerciales » et « Informatique et gestion ». Le taux de réussite s'accroît pour atteindre 79,4 % en 2000. Il en résulte une hausse du

nombre de diplômes de 2,4 % (+ 3 500).

Au BP, on compte, en 2000, 15 800 admissions. Ce diplôme est préparé soit dans le cadre de l'apprentissage (55 %), soit dans le cadre de la formation continue. Sur 32 000 candidats présents, 21 000 ont passé le BP sous la forme globale<sup>1</sup> et 11 000 sous la forme progressive<sup>2</sup>, dont 3 700 passaient les dernières épreuves qui permettent de prendre la décision finale sur l'obtention du BP. Le taux de réussite s'élève à 64 %<sup>3</sup>. Plus de la moitié des BP sont délivrés aux métiers de la coiffure et aux préparateurs en pharmacie.

Le brevet de technicien (BT), en voie de disparition, ne compte plus que 2 000 diplômés, le maximum atteint étant 8 500 en 1992. Les spécialités de BT, presque uniquement du domaine de la production, sont progressivement remplacées par des spécialités de baccalauréat professionnel.

1. *Forme globale* : le candidat passe l'ensemble des épreuves lors d'une même session.

2. *Forme progressive* : le candidat échelonne sur plusieurs sessions le passage des épreuves. Il ne peut donc postuler au BP qu'après avoir passé toutes les épreuves, ce que l'on regroupe sous la forme « décision finale ».

3. Le taux de réussite est calculé à partir de 24 700 présents : 21 000 (forme globale) + 3 700 (forme progressive en décision finale).

**TABLEAU II – Réussite au BTS selon le diplôme initial**  
France métropolitaine – Session 2000

Diplôme initial	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Part des présentés (%)
<b>Bac général</b>	<b>39 852</b>	<b>31 365</b>	<b>78,7</b>	<b>28,3</b>
dont bac L	12 983	9 950	76,6	9,2
bac ES	14 477	11 639	80,4	10,3
bac S	12 392	9 776	78,9	8,8
<b>Bac techno.</b>	<b>78 068</b>	<b>51 617</b>	<b>66,1</b>	<b>55,4</b>
dont bac STT	44 854	28 681	63,9	31,8
bac STI	25 204	17 659	70,1	17,9
bac STL	2 852	1 828	64,1	2,0
bac SMS	2 655	1 605	60,5	1,9
bac hôtellerie	1 548	1 149	74,2	1,1
autres bacs techno.	955	695	72,8	0,7
<b>Bac pro</b>	<b>15 378</b>	<b>6 578</b>	<b>42,8</b>	<b>10,9</b>
<b>BT</b>	<b>2 593</b>	<b>1 310</b>	<b>50,5</b>	<b>1,8</b>
<b>Autres diplômes</b>	<b>5 061</b>	<b>2 333</b>	<b>46,1</b>	<b>3,6</b>
<b>Total BTS</b>	<b>140 952</b>	<b>93 203</b>	<b>66,1</b>	<b>100,0</b>

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a délivré 5 900 BTA en 2000.

## LA PROGRESSION DU BTS SE POURSUIT, ET DAVANTAGE EN APPRENTISSAGE ET EN FORMATION CONTINUE QU'EN STS ; PLUS FAIBLE PROGRESSION DES DUT

Lors de la session 2000, 6 900 BTS de plus ont été délivrés (+ 8,0 %). L'augmentation du nombre de candidats est relativement plus importante en formation continue et en apprentissage. La proportion des candidats passant par la formation continue augmente régulièrement (15 % en 2000). Le taux de réussite continue à progresser (+ 2,6 points) et en particulier en formation continue (+ 3,8 points). Le nombre de candidats, stable dans le domaine de la production, progresse dans celui des services, en particulier en « Commerce, vente », « Comptabilité, gestion », « Secrétariat, bureautique », « Informatique, réseaux » et aussi « Travail social ».

55 % des candidats au BTS ont un baccalauréat technologique, 28 % un baccalauréat général, et 11 % un baccalauréat professionnel. Le taux de réussite au BTS est en moyenne de 66,1 %, ce qui est également le taux de réussite des bacheliers

technologiques. Les bacheliers généraux ont un taux de réussite supérieur (79 %). Avec un baccalauréat professionnel, la réussite est plus faible (42,8 %). Le diplôme initial influe sur les résultats autant que la formation suivie (tableau II p.2).

Le nombre (provisoire) de DUT délivrés connaît une plus faible hausse en 2000 (+ 1,5 %) qu'aux deux sessions précédentes. Les deux tiers des candidats ont un baccalauréat général, et moins d'un tiers un baccalauréat technologique. Les bacheliers professionnels sont très minoritaires (à peine plus de 1 %). Les formations autres qu'initiale sont moins importantes qu'au BTS : 3 % des diplômés sont obtenus par la formation continue et un peu moins par l'apprentissage.

## LA PART DES CANDIDATS FORMÉS EN APPRENTISSAGE EST IMPORTANTE POUR LES CAP ET LES MC...

Les apprentis représentent 34,4 % des candidats au CAP, proportion qui a tendance à se stabiliser après une progression forte due à l'application de la loi quinquennale de 1993. Les candidats de terminale BEP restent les plus nombreux (36,1 %). Plus de la moitié des candidats des mentions complémentaires (MC) sont des

apprentis, qui possèdent déjà un diplôme professionnel (CAP ou BEP) (graphique 2 p.2).

## ... ET CONTINUE À S'ÉLEVER POUR LE BEP, LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BTS

La voie de l'apprentissage, jusque-là limitée au CAP et aux mentions complémentaires, s'est ouverte, avec la loi de 1987, à d'autres formations professionnelles, telles que le BEP, le baccalauréat professionnel et le BTS. Pour ces diplômes, la formation en CFA continue à se développer. En BEP, elle concerne 11,3 % des candidats (1,4 % en 1990). Une évolution comparable s'observe pour le baccalauréat professionnel, qui ne se préparait qu'en milieu scolaire lors de sa création en 1985. Actuellement, 10,6 % des jeunes qui se présentent sont des apprentis. Le BTS suit la même tendance avec 6,9 % (tableau III et graphique 2).

## LA RÉUSSITE S'AMÉLIORE POUR TOUS LES DIPLÔMES

Le taux de réussite progresse pour tous les types d'examen, particulièrement en BTS : + 7 points en cinq ans. Pourtant, c'est en BTS que ce taux est le plus faible

**TABLEAU III – Nombre de candidats et taux de réussite aux examens de l'enseignement technologique et professionnel selon le mode de formation**  
France métropolitaine – Session 2000

		Candidats venant :							Ensemble des candidats			Rappel session 1999 (3)
		des établissements scolaires			du CNED	Formation apprentis	Formation adultes	Autres (1)	Garçons	Filles	Total	
		Publics	Privés sous contrat	Privés hors contrat								
CAP	Présentés	103 111	24 282	6 400	1 465	95 427	14 154	32 395	179 198	98 036	277 234	286 832
	% reçus	79,3	89,4	74,6	63,5	72,5	68,8	62,3	73,6	77,9	75,1	73,8
BEP	Présentés	172 360	43 636	1 252	294	30 818	6 925	17 587	155 489	117 383	272 872	280 657
	% reçus	73,5	85,1	76,0	53,7	69,8	63,8	58,7	69,8	78,9	73,7	72,6
Mentions complémentaires de niveau V	Présentés	4 701	1 062	143		7 120	324	615	9 228	4 737	13 965	14 336
	% reçus	83,4	90,5	62,9		73,8	71,0	58,4	77,4	77,5	77,5	75,1
BP	Présentés				640	13 545	7 721	2 783	9 492	15 197	24 689	
	% reçus				63,0	67,4	63,6	50,2	64,3	64,1	64,2	
BT (et BMA)	Présentés	2 176	267	123		177	39	58	1 782	1 058	2 840	3 191
	% reçus	73,7	77,2	48,0		58,8	51,3	50,0	68,7	75,3	71,2	70,7
Bac techno.	Présentés	144 529	33 091	2 875	1 168		114	5 167	91 466	95 478	186 944	183 823
	% reçus	79,4	86,6	75,8	36,6		60,5	45,5	76,5	82,2	79,4	78,9
Bac pro	Présentés	64 972	17 999	5 526		11 928	7 304	5 213	65 267	47 675	112 942	109 452
	% reçus	80,7	85,7	78,4		81,5	69,5	53,2	78,6	80,8	79,5	78,0
Mentions complémentaires de niveau IV	Présentés	140	102	73		279	20	2	213	403	616	554
	% reçus	90,0	92,2	71,2		57,7	100,0	50,0	48,8	86,8	73,7	86,1
BTS et DMA, DNTS	Présentés	66 655	19 710	8 710	4 320	9 836	21 306	11 534	63 894	78 177	142 071	136 601
	% reçus	75,8	77,4	57,5	30,1	66,0	51,5	37,4	66,0	66,1	66,1	63,6
<b>Ensemble dont BP hors DUT (2)</b>	<b>Présentés</b>	<b>558 644</b>	<b>140 149</b>	<b>25 102</b>	<b>7 887</b>	<b>169 130</b>	<b>57 907</b>	<b>75 354</b>	<b>576 029</b>	<b>458 144</b>	<b>1 034 173</b>	<b>1 015 446</b>
	<b>% reçus</b>	<b>77,3</b>	<b>85,2</b>	<b>69,5</b>	<b>40,8</b>	<b>71,9</b>	<b>61,2</b>	<b>55,4</b>	<b>72,6</b>	<b>76,9</b>	<b>74,5</b>	<b>73,5</b>

(1) Autres : SES, MOREA (qui ne concernent que les CAP), candidats libres.

(2) L'enquête sur les DUT ne permet pas de distinguer l'origine de la formation de la même manière que pour les diplômes ci-dessus.

(3) Le total, tous diplômes confondus, de la session 1999 ne comprend pas le BP, pour lequel le taux de réussite ne pouvait se calculer. Sans le BP le taux de réussite de la session 2000 serait globalement un peu plus élevé (74,8 %), la réussite du BP étant la plus faible.

GRAPHIQUE 3 – Évolution du taux de réussite des apprentis



(66,1 %). Il est le plus élevé au baccalauréat professionnel (79,5 %) et technologique (79,4 %). Pour tous les diplômes, la performance s'est améliorée dans quasiment tous les types de formations et en particulier en CFA.

### LES APPRENTIS RÉUSSISSENT MOINS BIEN MAIS LEUR RETARD S'ATTÉNUÉ

La formation en établissement scolaire augmente sensiblement les chances d'obtenir un examen technologique ou professionnel, en particulier pour les diplômes de niveau élevé. Ainsi, au BTS, l'écart entre les taux de réussite des deux types de formation, scolaire et non scolaire, est de 25 points. Au baccalauréat technologique, l'écart est encore plus grand (37 points) ; mais la formation non scolaire ne représente que 3,4 % des candidats. La différence est plus faible, de l'ordre de 10 points, pour

le baccalauréat professionnel, le BEP et le CAP (tableau III p.3 et graphique 3).

Pour tous les examens, la réussite des apprentis s'améliore plus que celle des autres candidats. Pour le baccalauréat professionnel, la formation en apprentissage, qui prépare 10,6 % des candidats, donne des résultats très proches de la formation en établissement scolaire. Quant à la formation continue, qui concerne 6,5 % des candidats du baccalauréat professionnel, elle voit sa réussite s'améliorer plus que celle de l'ensemble des formations. Inférieure à 40 % en 1990, elle dépasse 51 % aujourd'hui.

Au CAP, si le taux de succès des scolarisés est meilleur, de 11 points, c'est du fait des élèves de terminales BEP, candidats les plus nombreux et dont le taux de réussite est très élevé (84,2 %). En revanche, les scolarisés préparant le CAP en 2 ou 3 ans réussissent moins bien (71,0 %) que les apprentis (72,5 %). Le taux d'admission pour l'ensemble des CAP est de 75,1 %.

Au BTS, la différence sensible entre les formations scolaires et non scolaires provient de l'importance de la formation continue (15 % des candidats) dont la réussite est moins bonne (51,5 %). Le score des apprentis s'améliore rapidement : inférieur à 60 % en 1998, il atteint aujourd'hui 66 %.

Les élèves des établissements privés sous contrat continuent d'obtenir de meilleurs résultats que ceux des établissements publics. Les établissements privés hors contrat, qui obtiennent en revanche de moins bons résultats, voient ceux-ci s'améliorer sensiblement ces deux dernières années.

### LES FILLES RÉUSSISSENT EN GÉNÉRAL MIEUX

Les filles restent très majoritaires dans les spécialités des services : au moins 70 % des diplômes délivrés dans ce domaine, quel que soit le type d'examen. En revanche,

TABLEAU IV – Répartition des diplômes délivrés à certains examens de l'enseignement technologique et professionnel selon le domaine de spécialités (y compris le ministère de l'Agriculture et de la Pêche)  
France métropolitaine - Public + Privé – Session 2000

Domaines de spécialités	CAP	BEP	MC5	BP	BT et DMA	MC4	BTS et DMA, DNTS, DTS
20 – Spécialités pluritechnologiques de la production	–	458	–	50	–	–	7 571
21 – Agriculture, pêche, forêts et espaces verts (1)	5 450	24 044	–	–	5 868	–	11 315
22 – Transformations	37 610	9 174	2 831	1 573	274	–	3 576
23 – Génie civil, construction, bois	28 731	10 481	530	1 894	1 087	–	2 610
24 – Matériaux souples	3 256	4 485	165	36	343	–	744
25 – Mécanique, électricité, électronique	52 817	56 582	3 549	981	50	29	10 896
<b>2 – Domaines technico-professionnels de la production</b>	<b>127 864</b>	<b>105 224</b>	<b>7 075</b>	<b>4 534</b>	<b>7 622</b>	<b>29</b>	<b>36 712</b>
31 – Échanges et gestion	36 596	57 117	106	1 909	4	39	40 004
32 – Communication et information	2 548	25 810	28	149	260	–	16 652
33 – Services aux personnes	44 372	33 341	3 600	9 200	4	386	11 353
34 – Services à la collectivité	2 339	3 718	7	57	–	–	374
<b>3 – Domaines technico-professionnels des services</b>	<b>85 855</b>	<b>119 986</b>	<b>3 741</b>	<b>11 315</b>	<b>268</b>	<b>425</b>	<b>68 383</b>
<b>Ensemble</b>	<b>213 719</b>	<b>225 210</b>	<b>10 816</b>	<b>15 849</b>	<b>7 890</b>	<b>454</b>	<b>105 095</b>

(1) Délivrés par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (CAPA, BEPA, BTA, BTS) sauf 24 CAP (1 spécialité) et 61 BTS (1 spécialité) délivrés par le MEN.



**TABLEAU V – Nombre de candidats et taux de réussite aux examens de l'enseignement technologique et professionnel par académie (non compris les unités capitalisables)**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé – Session 2000

Académies	CAP		BEP		MC5		BP		BT (et BMA)	Bac technologique		Bac professionnel		BTS (et DMA, DNTS, DTS)		DUT
	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	% reçus	Pré-sentés	% reçus	Reçus
Aix-Marseille	12 606	68,0	12 025	66,3	492	74,0	1 276	62,7	123	7 617	76,8	4 675	77,6	6 574	63,0	1 549
Amiens	8 843	77,1	9 993	76,7	394	79,9	551	70,1	9	6 613	75,5	3 603	78,0	4 203	66,5	983
Besançon	5 690	75,9	5 716	74,4	238	77,3	584	64,4	115	3 791	82,6	2 457	82,9	2 735	68,7	1 081
Bordeaux	14 120	75,2	12 757	76,5	773	74,1	1 026	68,5	67	7 725	82,4	5 451	80,8	6 788	64,7	2 176
Caen	7 787	73,8	7 400	74,0	392	77,3	326	50,9	65	4 235	82,5	3 163	80,8	3 009	68,4	1 022
Clermont-Fd	6 178	75,6	5 566	77,5	397	76,3	586	64,0	19	3 573	84,2	2 686	81,4	2 881	66,7	1 141
Corse	943	69,9	927	64,9	-	-	1	100,0	-	681	76,1	302	70,5	323	54,8	106
Créteil	12 722	75,5	17 967	73,5	301	87,0	693	56,7	206	13 586	71,4	6 933	72,3	7 532	54,8	2 952
Dijon	7 717	77,0	7 547	71,1	404	85,9	472	60,4	6	4 959	79,9	3 058	82,5	3 218	69,0	1 141
Grenoble	12 337	76,6	11 509	73,8	446	78,5	1 105	73,4	109	9 094	84,5	4 903	81,7	6 283	71,7	2 918
Lille	23 190	74,8	25 946	72,4	882	85,8	1 453	58,2	125	16 459	76,0	10 085	75,5	10 636	69,3	3 194
Limoges	3 135	78,5	2 792	79,3	161	82,0	346	79,8	77	2 159	75,8	1 345	80,7	1 442	72,0	735
Lyon	13 391	73,7	12 502	71,8	669	71,9	1 528	70,5	153	8 568	79,9	5 851	82,0	7 615	64,6	2 719
Montpellier	10 378	70,5	8 708	67,0	587	73,4	940	57,1	97	6 384	78,7	3 525	78,8	5 031	66,2	1 707
Nancy-Metz	12 755	72,9	12 512	70,1	484	77,7	1 207	56,9	171	8 578	78,8	5 037	83,1	5 410	68,3	2 455
Nantes	18 521	76,9	15 945	75,9	1 333	75,5	2 014	69,2	169	10 308	85,5	7 120	82,6	9 132	70,3	2 330
Nice	8 355	70,7	6 554	67,9	596	64,6	846	52,2	120	4 441	78,4	2 571	76,2	2 990	66,5	1 685
Orléans-Tours	11 330	72,9	10 757	72,3	733	74,5	1 094	70,4	70	7 173	81,5	4 098	82,4	5 080	69,3	2 101
Paris	9 133	76,4	7 090	73,3	658	76,4	1 800	59,7	519	4 857	73,7	3 937	75,4	13 445	60,2	1 029
Poitiers	8 399	73,7	7 384	74,8	599	73,8	1 437	62,2	136	4 699	84,0	3 072	84,3	3 542	71,1	1 252
Reims	6 940	73,7	7 201	71,5	317	80,4	449	67,7	68	4 382	80,2	2 783	79,3	2 840	66,0	1 352
Rennes	15 215	82,3	13 846	82,5	921	86,5	1 149	65,4	159	11 123	85,7	5 912	85,4	6 988	71,9	2 962
Rouen	9 733	76,2	10 693	77,0	521	81,2	702	69,1	-	6 749	74,8	3 918	78,7	3 535	66,2	1 629
Strasbourg	9 610	72,6	8 516	66,0	358	84,9	748	71,5	77	4 654	83,7	3 446	81,5	4 331	66,9	1 595
Toulouse	12 312	78,0	10 572	77,2	615	70,4	970	68,4	14	7 308	83,8	4 426	82,6	5 834	68,7	2 347
Versailles	15 894	77,9	20 447	77,4	694	78,2	1 386	59,0	166	17 228	76,9	8 585	74,1	10 674	61,5	3 194
<b>France métr.</b>	<b>277 234</b>	<b>75,1</b>	<b>272 872</b>	<b>73,7</b>	<b>13 965</b>	<b>77,5</b>	<b>24 689</b>	<b>64,2</b>	<b>2 840</b>	<b>186 944</b>	<b>79,4</b>	<b>112 942</b>	<b>79,5</b>	<b>142 071</b>	<b>66,1</b>	<b>47 355</b>
Guadeloupe	2 627	67,9	3 309	59,6	82	54,9	56	30,4	-	1 591	71,2	1 194	73,5	1 034	34,0	33
Martinique	2 717	64,0	3 304	55,5	80	56,3	136	63,2	-	1 553	65,6	1 020	65,5	1 346	34,9	-
Guyane	716	68,7	957	59,1	15	13,3	13	38,5	-	300	64,3	316	67,1	181	39,2	-
La Réunion	4 651	71,3	5 357	56,4	217	75,1	253	40,7	-	2 719	72,0	1 547	69,0	1 384	57,5	69
<b>France métr. + DOM</b>	<b>287 945</b>	<b>74,9</b>	<b>285 799</b>	<b>73,0</b>	<b>14 359</b>	<b>77,1</b>	<b>25 147</b>	<b>63,9</b>	<b>2 840</b>	<b>193 107</b>	<b>79,1</b>	<b>117 019</b>	<b>79,1</b>	<b>146 016</b>	<b>65,4</b>	<b>47 457</b>

les garçons représentent plus de 85 % des diplômés dans le domaine de la production.

Les résultats restent meilleurs chez les filles que chez les garçons, sauf pour les mentions complémentaires et pour le BTS, pour lesquels ils sont identiques. L'écart, élevé au BEP (9 points) et au baccalauréat technologique (6 points), l'est moins au CAP (4 points) et au baccalauréat professionnel (2 points) (*tableau III p.3*).

À domaine équivalent, la réussite est meilleure pour les filles. Ceci reste vrai pour le BTS, alors que globalement la réussite n'est pas différente. Cette situation s'explique simplement : les filles sont majoritaires dans les spécialités des services, où les résultats sont moins bons, et minoritaires dans les spécialités de la production où les résultats sont meilleurs.

À formation égale, la réussite est en général meilleure pour les filles. La formation en établissement scolaire donne des résultats supérieurs pour les filles, pour tous les types de diplômes. Les formations non scolaires (CFA, formation continue), donnent des résultats plus proches pour les filles et les garçons. Meilleurs pour les filles en CAP et BEP, ils sont à l'avantage des gar-

çons en BTS et baccalauréat professionnel. Notons que les garçons sont proportionnellement plus nombreux dans les formations non scolaires (CFA, formation continue), qui donnent de moins bons résultats.

### LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS SE CONCENTRENT SUR UN TRÈS PETIT NOMBRE DE SPÉCIALITÉS

À chaque niveau est proposé un grand nombre de spécialités, mais les diplômes délivrés se concentrent sur quelques-unes d'entre elles (*tableau IV p.4*). Le BP est particulièrement représentatif de cette situation : 56 % des diplômes sont délivrés à des préparateurs en pharmacie et à des coiffeurs, la réglementation de ces professions exigeant l'obtention d'un BP.

Pour les autres diplômes, ce sont, d'une année sur l'autre, les mêmes groupes de spécialités qui concentrent le plus de nouveaux diplômés : « Secrétariat, bureautique » et « Commerce, vente » pour les services et, dans le domaine de la production, « Électricité, électronique ».

Trois groupes de spécialités se partagent près de 40 % des CAP délivrés : « Agroalimentaire » et « Électricité, électronique » pour la production, et « Commerce, vente » pour les services.

Pour le BEP, quatre groupes de spécialités représentent plus de la moitié des diplômés délivrés : dans les services, « Comptabilité, gestion », « Commerce, vente », « Secrétariat, bureautique », et dans la production, « Électricité, électronique ».

40 % des baccalauréats professionnels sont délivrés dans trois spécialités : « Comptabilité », « Secrétariat », et « Commerce ». Les quatre spécialités de STT fournissent 54 % des diplômes de baccalauréat technologique.

La concentration est encore plus forte pour le BTS, où trois groupes de spécialité des services se partagent près de la moitié des diplômes délivrés : les BTS « Commerce, vente », « Comptabilité, gestion » et « Secrétariat, bureautique ».

Il en est de même en DUT, où deux spécialités « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation » se partagent 35 % des diplômés.

## DAVANTAGE DE DIPLÔMES DANS LE DOMAINE DES SERVICES

Même en tenant compte des diplômes du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, qui ne concernent que le domaine de la production, les diplômes sont plus orientés vers les services que vers la production (les services représentent jusqu'à 75 % des diplômes délivrés au BP), sauf au CAP où la production couvre 60 % des diplômes délivrés. La part des services augmente sauf pour le baccalauréat professionnel.

Les résultats sont meilleurs dans le domaine des services que dans celui de la production, sauf pour le BTS et les mentions complémentaires. Les écarts entre les deux domaines sont sensibles au BEP (9 points), au CAP (6 points) et au baccalauréat technologique (5 points). Au baccalauréat professionnel, les scores sont voisins.

Dans chaque domaine, la réussite est très variable suivant les spécialités. Ce qui est peut-être dû à un effet de structure. En effet, l'importance de la formation scolaire par rapport aux autres formations (ap-

prentissage, formation continue) diffère d'une spécialité à l'autre.

## GRANDE DISPARITÉ DES RÉSULTATS ACADÉMIQUES

La réussite reste très variable d'une académie à l'autre, même si les écarts se réduisent un peu (*tableau V p.5*). Mais on ne peut pas déduire de règle générale valable pour tous les niveaux au sein d'une même académie. De plus, les moyennes académiques cachent des effets de structure, les taux de réussite variant selon la formation des candidats ou les spécialités professionnelles. Les résultats sont les meilleurs pour tous les niveaux de qualification dans l'académie de Rennes. Les académies de Limoges, Toulouse, Nantes et Grenoble ont de bons scores mais pas pour les trois niveaux. Les résultats sont les moins bons dans l'académie de Corse. Dans celles d'Aix-Marseille, Paris, Nice, Créteil et Montpellier, la réussite a tendance à être moins bonne. Mais notons que Paris cumule deux facteurs qui contribuent à réduire le taux de succès : une

forte proportion de non-scolaires (formation continue et CFA) et une forte proportion de candidats d'écoles privées hors contrat, types de formation et d'établissements où l'on réussit moins bien.

Dans les DOM, 24 100 candidats ont été diplômés de l'enseignement technologique et professionnel. Les résultats restent moins bons qu'en métropole. L'écart, plus faible au CAP (- 7 points) et plus élevé au BTS (- 23 points), se maintient aux sessions 1999 et 2000 alors qu'il s'était un peu réduit auparavant.

**Bernadette Hée, DPD C1**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'Information* 99.44 et 00.48, MEN-Direction de la programmation et du développement.

« Le baccalauréat - session 2000 », *Note d'Information*, 01.24, MEN-Direction de la programmation et du développement.

*Tableaux statistiques*, n° 6776, 6777 et 6778, MEN-Direction de la programmation et du développement.

## Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel de niveaux III, IV et V

### Niveau V : formation des ouvriers qualifiés et des employés

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), créé en 1911, se prépare en deux (CAP rénové) ou trois ans à l'issue de la troisième. Les préparations en trois ans, à l'issue de la classe de cinquième, sont en voie de disparition. La préparation peut se faire en un an si les élèves sont déjà titulaires d'un CAP ou BEP dans un domaine proche. Le CAP est présenté par une majorité d'élèves de terminales BEP. En outre, les candidats aux BEP rénovés peuvent, lors de l'examen, obtenir un CAP associé. À la session 2000, le CAP offre 230 spécialités (300 en 1990).

Le brevet d'études professionnelles (BEP), plus récent (créé en 1966), se prépare en deux ans après la classe de troisième et conduit le plus souvent à préparer un baccalauréat professionnel ou technologique. Il compte 46 spécialités (73 en 1990).

Les mentions complémentaires au CAP et au BEP sont préparées en un an par des titulaires de certains CAP et BEP. Elles comprennent 46 spécialités (27 en 1990). Elles ne sont distinguées des CAP et des BEP que depuis 1988 dans les enquêtes sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel. Les mentions complémentaires au CAP ne sont pas distinguées de celles complémentaires au BEP.

Les mentions complémentaires au baccalauréat professionnel, au BT et au BP sont préparées par des titulaires de certains de ces diplômes. Cinq spécialités ont été recensées.

### Niveau IV : formation des techniciens

Le brevet de technicien (BT) se prépare en deux ans à l'issue de la seconde et, pour quelques formations spécifiques, en trois ans à

l'issue de la troisième. Le BT est en voie de disparition. Il est transformé en baccalauréat professionnel ou technologique et ne compte plus que 28 spécialités (69 en 1990), auxquelles il faut ajouter 12 brevets des métiers d'arts (BMA).

Le baccalauréat professionnel, créé en 1985 et mis en place en 1987, doit permettre à des élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP d'accéder en deux ans à un diplôme de niveau IV. Le nombre de spécialités s'accroît chaque année, il atteint 69 en 2000.

Le baccalauréat technologique se prépare en deux ans après une seconde générale et technologique. Il y a actuellement 20 séries différentes.

Le brevet professionnel (BP) est préparé dans le cadre de la formation continue et de l'apprentissage. Il est exigé par certaines professions réglementées pour exercer un métier (par exemple, préparateur en pharmacie) ou pour s'installer à son compte (par exemple, ouverture d'un salon de coiffure). Le nombre de spécialités s'élève à 62 en 2000 (72 en 1998).

### Niveau III : formation des techniciens supérieurs

Le brevet de technicien supérieur (BTS) se prépare en deux ans, après un bac, dans les sections de techniciens supérieurs des lycées. Il s'est beaucoup développé et propose, en 2000, plus de 100 spécialités. On compte également 19 diplômes des métiers d'arts (DMA). Le diplôme universitaire de technologie (DUT) se prépare également en deux ans dans les instituts universitaires de technologie et offre un éventail moins vaste de spécialités (une vingtaine) et dans des domaines moins pointus que les BTS. Les IUT proposent des enseignements plus polyvalents que les STS.



ministère  
Éducation  
nationale



Direction  
de la programmation  
et du développement

Directeur de la publication  
**Jean-Richard CYTERMANN**  
Rédactrice en chef  
**Francine LE NEVEU**  
Maquette et impression  
**DPD édition & diffusion**

SERVICE VENTE  
**DPD, édition & diffusion**  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : **42,69 euros (280 F)**  
Étranger : **45,73 euros (300 F)**